



CENTRE DE SERVICES OUTAOUAIS

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET :	Travaux de remplacement de fenêtres	NO. PROJET :	2023-CS-04
-----------------	-------------------------------------	---------------------	------------

Propriétaire : Centre de services Outaouais
649, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8G1
Téléphone : 819 568-0033

Description : Le Centre de services Outaouais sollicite des soumissions pour des travaux de remplacement de fenêtres situé aux adresses suivantes :

MANIWAKI	246, 248, 252, 254, 258 et 260, rue Koko
	247 et 249, rue McDougall
	265, 267, 271, 273, 281, 283, 285, 287, 291, 293, 295 et 297, rue King

Les personnes et les entreprises intéressées peuvent se procurer les documents de soumission à partir du **14 avril 2023** en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec l'un des représentants par téléphone au numéro 1 866-669-7326 ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Également, les personnes intéressées peuvent consulter les documents d'appel d'offres aux associations de la construction régionale.

Conditions :

- Seules sont considérés aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des soumissionnaires ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et qui possèdent la licence requise en vertu de la Loi sur le Bâtiment.
- Le soumissionnaire devra déposer avec sa soumission une attestation délivrée par Revenu Québec relative à ses obligations fiscales : celle-ci devra être valide jusqu'à la fin de la période de trois mois qui suit le mois au cours duquel l'attestation a été délivrée.
- Les soumissions devront obligatoirement être préparées sur les formulaires fournis dans les documents de soumission.
- Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission. Elle devra être valide pour quarante-cinq (45) jours, à compter de la date fixée pour le dépôt des soumissions. Cette garantie peut être sous forme :
- D'un cautionnement de soumission représentant dix pour cent (10%) du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables, utilisant la formule (section 00320 du devis) ou émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution, **ou**
- D'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite bancaire, d'une lettre de garantie irrévocable représentant cinq pour cent (5%) du montant de la soumission.
- Les soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission; et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
- Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant une licence valide émise par la Régie du bâtiment du Québec.

Dépôt des soumissions :

Les soumissions seront reçues jusqu'à **11h**, heure locale en vigueur, **le vendredi 5 mai 2023** pour être ouvertes publiquement à nos bureaux au **649, boulevard de la Gappe à Gatineau**, le même jour et à la même heure.

Demande d'information :

Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent **obligatoirement** le faire **par écrit** au plus tard **une (1) semaine avant l'ouverture des soumissions** en communiquant avec la personne suivante et en prenant soin de mentionner le numéro et le titre du projet, soit :
(2023-CS-04: Remplacement de fenêtres)

Personne-ressource : M. Jean-François Bossé, responsable
Téléphone : 819 568-0033, poste 591
Adresse courriel : bosse.j@ohoutaouais.ca

Professionnel :**Architecte :**

Robert Ledoux Architecte inc.

M. Robert Ledoux

220, rue Principale Sud

Maniwaki (Québec) J9E 1Z9

Téléphone (819) 449-3550

Adresse courriel : rleroux@omhkativikmhb.qc.ca

Visite des lieux (facultative):

Aux soumissionnaires intéressés, une visite peut se faire uniquement sur prise de rendez-vous en communiquant, au plus tard 10 jours ouvrables avant la date limite de réception des soumissions, avec le responsable du projet qui en indiquera le lieu, la date et l'heure.

Tous les soumissionnaires et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le « Propriétaire » ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.